



Versement pour dedommagement travaux

Par **eylis**, le **06/12/2015** à **16:38**

bonjour

j'ai divorcé en 2008, je vivais dans la maison de mon mari, j'ai investi de l'argent pour la renover, sur le jugement de divorce est stipulé que mon ex mari doit me verser la moitié 16000 euros à raison de 100 euros par mois, mon ex mari etait artiste et ses revenus sont fluctuants, au début il me versait 50 euros , maintenant et il a une petite retraite et touche le minimum vieillesse et ne veut plus rien me verser alors qu'il continue son activité d'artistes fait des expos, sa maison est à lui , n'a plus d'enfant a charge, alors que moi j'ai une bien meilleure retraite mais j'ai un credit immobilier, et une enfant etudiante (qui n'est pas la sienne) j'ai besoin de cet argent car j'ai été obligé de reprendre une activité
quels sont les recours possibleS?
merci de votre réponse